



Règle urbanisme

Par Brother

BONJOUR marque de politesse

Je dispose d'un terrain de 2800m2, je voulais le vendre pour permettre de faire 3 maisons. On me dit que cela n'est pas possible, il n'est pas possible de construire une seule maison mais pour en faire trois il me faudrait 3000M2. Quant est t'il? Je ne trouve pas de texte pour savoir si c'est exact. Merci d'avance pour vos réponses. Brother

Par Al Bundy

Bonjour,

Avez-vous vérifié la faisabilité de votre projet au regard du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?
Son règlement devrait être particulièrement précis sur les possibilités d'emprise au sol autorisée ou d'espaces de pleine terre minimum.

Par Burs

Bonjour,
dans ce cas, faites en 2

Par isernon

bonjour brother,

c'est qui "on "

existe-t-il un PLU dans votre commune ?

salutations